

Mise jour au sujet de l'influenza aviaire hautement pathogène en Ontario

Le 6 avril 2022

Le message suivant provenant du Feather Board Command Centre (FBCC) contient des mises à jour importantes au sujet de la situation relative à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en Ontario.

SITUATION ACTUELLE

En date du 6 avril 2022, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a confirmé la présence de l'IAHP, sous-type H5N1, dans les régions suivantes de l'Ontario (cliquez sur le nom de l'emplacement pour accéder à la zone tampon de biosécurité de 10 km du FBCC) :

- 4 avril – [Canton de Centre](#) Wellington (troupeau de volaille)
- 2 avril – [Canton de Selwyn](#) (troupeau artisanal)
- 31 mars – [Canton de Chippewas of Nawash Unceded First Nation](#) (troupeau artisanal)
- 30 mars – [Canton de Woolwich](#) (troupeau de volaille)
- 28 mars – [Canton de Zorra](#) (troupeau de volaille)
- 27 mars – [Canton de Guelph/Eramosa](#) (troupeau de volaille)

Trois autres établissements à haut risque attendent le résultat des tests :

- [Markham](#) (troupeau de volaille)
- [Blenheim](#) (troupeau de volaille)
- [South Glengarry](#) (troupeau de volaille)

Chaque établissement dont l'infection a été confirmée a été placé en quarantaine et immobilisé. L'ACIA applique des mesures de contrôle des déplacements et des autorisations spécifiques (voir ci-dessous).

PRODUCTEURS ET MEMBRES DE L'INDUSTRIE INCLUS DANS LES ZONES DE BIOSÉCURITÉ

Veuillez relire l'avis du FBCC daté du 5 avril - L'Agence canadienne d'inspection des aliments a établi des zones de contrôle primaire et un processus d'autorisation et de permis de déplacement ([ICI](#)). Cette communication fournit les renseignements suivants :

- Zones de contrôle primaires 1 & 2 de l'ACIA
- Autorisations de contrôle des déplacements
- Ligne téléphonique de l'ACIA pour l'obtention de permis
- Plus récents renseignements sur les permis spécifiques
- Plus récents renseignements sur les permis généraux
- Identifiants de connexion pour la série de mises à jour quotidiennes sur l'IAHP, auxquelles nous vous incitons à assister.



MESURES ESSENTIELLES POUR TOUS LES PRODUCTEURS DE VOLAILLE ET LES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE

Le 26 mars 2022, le FBCC a annoncé que l'ensemble de l'industrie avicole de l'Ontario DOIT suivre des mesures de biosécurité renforcées (présentées [ICI](#)). Nous rappelons aux producteurs qu'ils doivent disposer d'un équipement de protection individuelle (EPI) approprié en matière de biosécurité pour eux-mêmes, leurs employés et toute personne entrant dans leurs installations.

Si les oiseaux présentent des signes de maladie, les producteurs doivent immédiatement appeler leur vétérinaire. Il leur est également recommandé de communiquer avec la ligne d'assistance téléphonique du FBCC, accessible 24 heures sur 24, au 1-877-SOS-BYRD, et avec le bureau de l'agence.

OBTENIR DU SOUTIEN ADDITIONNEL

Nous savons qu'il s'agit d'une situation stressante pour toutes les personnes impliquées dans l'industrie avicole de l'Ontario. Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario dispose de ressources pour aider ceux concernés à traverser cette période difficile. Visitez les [ressources sur la santé mentale à l'intention des agriculteurs – soutien immédiat](#) ou composez le 1-866-267-6255 pour le Farmer Wellness Initiative, qui offre aux producteurs et aux membres de leur famille la possibilité d'obtenir jusqu'à quatre séances gratuites avec un professionnel de la santé mentale.

VOUS SEREZ INFORMÉS

Le FBCC s'engage à fournir des communications en temps voulu à l'industrie avicole de l'Ontario et continuera à vous tenir au courant de l'évolution de la situation. Veuillez comprendre que le conseil d'administration et le personnel du FBCC sont extrêmement occupés à assurer une intervention efficace dans le contexte actuel. Votre patience pendant cette période est grandement appréciée. Si ce n'est pas déjà fait, veuillez vous inscrire aux alertes de maladies du FBCC au www.fbcc.ca. Continuez de surveiller le site www.fbcc.ca pour plus d'information.

MERCI

Depuis que le premier établissement potentiellement touché a été signalé, le FBCC a dirigé la première réponse au moyen de la cartographie et de la diffusion rapide de messages aux établissements à risque et aux fournisseurs de services. Le FBCC se concentre sur les stratégies d'atténuation des risques et nous travaillons avec le gouvernement, l'industrie et les producteurs pour maîtriser la propagation de l'IAHP en Ontario. Vous avez été nombreux à nous offrir votre soutien, et nous vous en remercions!

Nous devons travailler ensemble pour assurer la protection de notre secteur. C'est maintenant qu'il faut être vigilant!

Sincères salutations,

Ingrid DeVisser, Présidente du FBCC

Dr Tom Baker, Commandant d'intervention, FBCC

